L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, rue 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 7 DECEMBRE 1878.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle - Orléans, 7 décembre. —Temps plus chaud, particellement couvert avec des averses, vents du sud, pression stationnaire ou plus basse.

Température du 6 Decembre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin....	44	7
Midi.....	65	18
3 P. M.....	68	20
6 P.M.....	65	18

Célébration de la Ste. Barbe. —Le régiment d'artillerie d'Orléans—colonel A. J. Bachemin, lieutenant colonel P. O. Peyroux, major O. De Bonnefoi—célèbre la Ste Barbe, demain, dimanche, 8 décembre, par une grand'messe, qui sera chantée à la Cathédrale St. Louis. Les officiers feront une quête au profit des orphelins.—Le comité auquel a été confié le soin de surveiller les préparatifs se compose du lieutenant colonel P. O. Peyroux, du capitaine Paulin Darel, du capitaine Sidney Jaquet, du major Paul Emile Théard, du lieutenant H. Gally, du capitaine A. Lémonier, du capitaine Oscar Robin, et s'attend à des cérémonies qui rappelleront celles des beaux jours. —Nous prions le comité d'agréer nos remerciements pour l'aimable invitation qu'il nous adresse.

Nous sommes invités par un comité composé du lieutenant-colonel Le Gardeur, du capitaine J. N. Augustin et du lieutenant J. Beauhan, à assister à une grand'messe militaire qui sera célébrée, en l'honneur de la Ste-Barbe, à l'église des Jésuites, demain, dimanche, 8 décembre, à 10 heures du matin, par les membres du régiment d'artillerie légère de la Louisiane. Pendant la messe, la fanfare de Sperer exécutera le Stabat Mater de Rossini. Il sera fait une quête au profit de l'asile des orphelins de Ste-Marie, du troisième district.

Shérif des cours criminelles. —Qui l'est?—M. J. E. Cotten, au nom de Louis O'Grady et Mat Galenale, qui sont accusés de meurtre, a refusé, hier, de laisser juger ses clients,

Parce que la cour criminelle supérieure n'est pas légalement constituée, car elle n'a pas de shérif;

Parce que sans shérif il ne saurait y avoir de cour;

Parce qu'il n'y a pas de shérif—James D. Houston, qui prétend agir en cette qualité, occupant, en ce moment, une place où salarié—celle d'administrateur du département des améliorations de la Nlle-Orléans;

Parce que son acceptation de la place d'administrateur rend vacante, *ipso facto*, celle qu'il occupait auparavant;

Parce que, sous l'empire de notre constitution, nul ne saurait occuper, à la fois, plus d'une place d'honneur ou salariée—excepté celle de juge de paix;

Parce que l'assignation des témoins et toutes les autres procédures sont frappées de nullité à cause de l'absence d'une cour légalement organisée.

—La question sera appelée, ce matin, à dix heures, et il est probable que le juge Whittaker la décidera dans le courant de la journée.

Les points de droit qu'a soulevés M. Cotton paraissent devoir ajouter une complication à toutes celles qui existent déjà.

Une autre contestation.—M. Reuben B. Pleasants, candidat de la société des citoyens aux fonctions de shérif des cours civiles, conteste la validité de l'élection de M. Gathmann.

La pétition est à la sixième cour de district.

Le demandeur se fonde sur ce que le vote prochain comme lui ayant été donné est de beaucoup au-dessous de celui qu'il a reçu.

Il accuse de nombreuses fraudes et d'actes illégaux le préposé à l'inscription des électeurs, les scrutateurs et les greffiers.

Une dépêche particulière. — Nous lisons dans le *Picayune* d'hier matin:

On est d'avis, au sénat, que la désignation de M. Foote et celle de M. Badger seront ratifiées.

Le secret du choix de M. Foote est un désir, de la part du président, d'avoir quelqu'un de plus recommandable que ne le sont plusieurs des recommandeurs du Sud. Le juge Swayne a, dit-on, fortement recommandé M. Foote.

M. Kellogg n'a pas été consulté relativement à la destitution de M. Hahn et à la désignation de Mr Foote. Le bruit court qu'il est inquiet pour le collector Smith, et il a raison de l'être. La question de M. Warmoth pour le poste de M. Smith. On ajoute que M. Morris Marks va être décapité. Tout le monde court au danger.

On peut voir l'importance du coup porté à l'influence de M. Kellogg dans le fait que M. Sherman a refusé, dernièrement, de ratifier le choix d'un subalterne, parce que celui-ci avait été recommandé par M. Kellogg.

Les prisonniers. — MM. G. C. Goldman, Frank Adams, G. A. Hirsch, Charles L. Kemp, Thomas Burnett, S. Davidson et Rice, habitants de la paroisse Concordia, sont arrivés, hier matin, par le bateau à vapeur Natchez.

Le marshal des Etats-Unis les a fait arrêter en vertu d'un ordre lancé par Mr Lane, commissaire du gouvernement.

Ils sont accusés, par Fleming Branch, habitant de la paroisse Tensas, d'être entrés, le 12 octobre 1878, chez J. W. Fairfax, d'y avoir blessé, à coups de pistolets, Charles Chandler, Willis Singleton, le plaignant, Fleming Branch, et de les avoir empêchés de voter pour le dit Fairfax, qui était candidat au poste de représentant du cinquième district congressionel.

Les inculpés ont chacun fourni un cautionnement de cinq cents dollars pour répondre de leur comparution devant la cour de circuit des Etats-Unis.

L'assemblée du théâtre des Variétés. — Il n'est guère une erreur dans notre compte-rendu, forcément succinct, de l'assemblée du théâtre des Variétés: c'est le gén. F. H. Ogden, et non le Dr. Bruns, qui occupait le fauteuil de président, mais c'est le docteur, dont on entend toujours avec plaisir la voix sympathique et vibrante, qui a lu les résolutions.

Cette rectification nous permettant de revenir sur la solennité de jeudi soir, nous publions la liste des vice-présidents —liste qui nous avons dû supprimer à cause du manque d'espace et que nous ont demandée plusieurs lecteurs; la voici telle que l'a annoncée l'honorable Louis Bush:

F. T. Nicholls, L. A. Wiltz, Allen Jumel, E. A. Burke, R. M. Lusher, H. N. Ogden, I. W. Patton, Louis Bush, Gen. L. Smith, Cyrus Bussey, J. C. Clark, D. B. Robinson, S. Choppin, M. D., Percy Nugent, J. C. Morris, A. Baldwin, Jas. I. Day, Thos. I. Adams, E. A. Parsley, F. L. Richardson, W. T. Hardie, J. M. Wedegrif, Aug. Reichard, Fred. Wiltz, W. Von Benthuysen, E. Pilsbury, Edw. Booth, C. J. Leeds, J. Ad. Rosier, C. L. Walker, J. B. Lafitte, John Phelps, E. L. Jeanfreneau, S. B. Newman, E. H. May, Richard Millikin, Samuel Delgado, Sam. L. Boyd, F. Delhonde, A. W. Bosworth, O. F. Vallette, A. W. Hyatt, C. M. Soria, Jos. Bowling, W. H. Lotchford, L. C. Levy, W. B. Schmidt, Wm. Flash, H. Meader, Chas. Maussen, Wm. Faulkner, John Wilson, H. D. Coleman, David Jackson, J. H. Hanna, S. M. Todd, D. Haywood, B. J. Montgomery, James McElroy, W. G. Coppard, A. L. Abbott, F. Freichaus, John Orisbard, J. E. McDaniel, Chas. Simon, Chas. H. B. Woods, J. H. Rochelle, D. Fuqua, D. Marinoni, Carl Kohn, E. D. Larsé, G. L. Hall, H. J. Hearsey, Geo. Nicholson, I. N. Stoutenburg, J. Baumgarten, Félix Limet, M. F. Bigney, G. C. Carey, Fred. Delhaize, J. T. Schroeder, A. C. Hutchinson, Marshall J. Smith, J. B. Wiser, L. W. Bruce, Th. Chaffefly, Wm. Cunningham, R. S. Howard, T. P. Lathrop, Oscar J. Fonstall, Dr. J. T. Scott, B. T. Chambers.

Accidents.—Louis Pajeau, âgé de 10 ans, a été brûlé au visage, aux bras et aux épaules, hier après-midi, au coin des rues Milton et Chartres, par l'explosion d'un paquet de poudre. Le pauvre enfant s'est fait à la pharmacie de M. J. Lizée, après quoi l'on a transporté l'enfant à la résidence de ses père, M. Daniel Pajeau, No. 89 de la rue Toulouse.

—Frances Gilbert, jeune fille de dix-sept ans, employée, en qualité de servante, dans la M. D. C. Gaudin, au No. 264 de la rue Bourbon, et de la rue brûlée, hier, qu'en descendant de pouvoir la nettoyer. Ses vêtements ont pris feu tandis qu'elle habillait un enfant près du foyer.

—Hier, à midi, au coin du Faubourg de la Course et de la rue de la Harpe, Jos. Bachtley, un tavernier ou marchand de vin, a été grièvement blessé par un pistolet qui est tombé sur le trottoir et qui est parti; personne, heureusement, n'a été atteint.

Paragraphes.—Les auditeurs ont chaleureusement applaudi le passage suivant du discours de l'honorable M. Manning: "Mes concitoyens, mes amis, et je n'ai pas su me servir d'un langage digne de la mission dont vous m'avez chargé, digne de la circonstance qui nous a réunis, j'espère que vous me le pardonnerez, mais je sais qu'aucun langage ne saurait exprimer, comme il le faudrait, vos sentiments de gratitude envers ceux qui se sont souvenus de vous à vos heures de souffrances, et ont fait tout ce qu'ils ont pu pour vous soulager."

—Le juge de la cour de district des Etats-Unis a repris son siégé hier matin.

—Les *politiciens* étaient en grand nombre, hier soir, au coin historique, et partageaient leurs commentaires entre la douane et l'hôtel de ville.

—La commission homœopathe semble être d'opinion que l'acide carbolique, comme dentifrice, est non seulement inutile mais nuisible.

—M. Buell annonce au *Democrat* que M. Kellogg croit pouvoir empêcher le sénat d'approuver la désignation de M. Foote, que M. Hayes veut transformer en surintendant de l'hôtel de la monnaie de la Nlle-Orléans. Si, ajoute le correspondant, le président destituait ceux qui doivent leur place à l'ancien gouverneur de la Louisiane, celui-ci déchaînerait la guerre à toute la "bande frauduleuse" et ponsserait les hostilités, l'esprit de vengeance, jusqu'à dévoiler au comité Potter les secrets dont il est dépositaire. *Look out!*

—Le juge Billings, agissant au nom du juge Woods, a ouvert la cour de circuit, hier matin, et nommé MM. George Burke et James P. Clark commissaires de jurés.

—La succession de Stephen Kuhn, celle de Joseph Patillat, celle de Christine Maria Nieman, femme de Henry Arin Bayens—sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—MM. William P. Hart et Aristide Marie ont été nommés, hier, commissaires de jurés de la cour de district des Etats-Unis.

—Le gouverneur a signé, hier matin, les commissions de tous les administrateurs de la ville, celles des deux sheriffs, des juges de paix et des constables de la paroisse d'Orléans.

—Le shérif Gauthreaux entrera en fonctions lundi prochain.

—Beaucoup de licences de 1878 ne sont pas encore acquittées; M. Isaacs, le collecteur du 2ème district dans 3 semaines, est décidé à poursuivre les délinquants. Ceux-ci peuvent éviter les frais et les pénalités en s'acquittant d'ici au 15 du courant.

—Le général G. T. Beauregard, adjudant général, a prêté serment, hier matin, entre les mains de M. Oscar Arroyo, sous-secrétaire d'Etat.

—La perception des taxes a produit, en novembre, $66,000 dans le premier district, $20,500 dans le deuxième, $16,500 dans le troisième, $44,000 dans le quatrième, $3,700 dans le cinquième, $13,000 dans le sixième.

—Le colonel J. W. Burrall, citoyen du comté McLennan, Etat du Texas, n'a pas d'enfants, et désire adopter et élever un orphelin de sept à neuf ans. Il pourrait donner un abri à des orphelins qui n'en auraient pas. Ces informations sont puisées dans une lettre adressée au maire Patton.

—M. H. C. Warmoth était, hier matin, à la douane.

—Quelques-uns des administrateurs consacrent du temps à l'inspection des rues et des ponts.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctioneur des aliénations:

Henry Hafner à L. Hine, deux lots de terre, dans l'Ilet compris entre les rues Conseil, Laurel, Berlin et Milan, faisant face à la rue Berlin.....$500

Mme E. Bieganski à R. F. W. Theuin, un lot de terre, dans l'Ilet compris entre les rues Morales, Bone-Enfants, Champs-Elysées et Français, faisant face à la rue Morales.....$1,000

W. F. Talbot à R. J. Conelly, une portion de terre, dans l'Ilet compris entre les rues St Charles, Milan, Berlin et Pitt, faisant face à la rue Pitt.....$250

Par le shérif (F. C. Hester) à la Veuve J. Billgery, une portion de terre avec les batisses qui s'y trouvent, dans l'Ilet compris entre les rues Valmesle, St David, St Patrick et Dufossez, faisant face à la rue St Patrick.....$550

Mme R. Flynn à Vve John Leary, un lot de terre avec les batisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Tchoupitoulas, Washington, Sixième et Livandais, faisant face à la rue Livandais.....$1,400

S. Doebele à Mlle Marie O. Vignaud et al., la moitié, du côté de la rue Urselines, d'une portion de terre avec les batisses qui s'y trouvent, dans l'Ilet compris entre les rues Remparts, St Philippe, Urselines et St Claude, faisant face à la rue Remparts.....$1,900

Par le shérif (Mme F. A. Zapf et al.) à Stephen Rappold, une portion de terre avec les batisses qui s'y trouvent, dans l'Ilet compris entre les rues Camp, Magazine, Thalia et Maiponmère, faisant face à la rue Thalia.....$2,400

F. D. Brinkman à Mme J. C. Libaue, un lot de terre dans l'Ilet compris entre les rues Philip, Constance, Jackson et St Magazine, faisant face à la rue Philip.....$1,000

DISCOURS DU GÉNÉRAL CHANZY. — *L'Abbaye* publie le texte du discours prononcé par le général Chanzy à l'ouverture de la session du conseil supérieur de l'Algérie. En voici le passage le plus remarquable:

"Au moment où toutes les nations civilisées portent les yeux sur ce qui reste encore des anciens Etats barbaresques, alors que la Méditerranée est devenue le champ de la politique européenne, le passage du monde entier, la France, qui veut justifier sa conquête et en profiter dans la plus large mesure, a le droit de lever à ses gouverneurs et à son avenir d'élever à sa mesure le pays que les circonstances lui ont donné. Il y a près d'un demi-siècle.

"A-t-elle donc jusqu'ici failli à sa mission? A-t-elle prodigué en vain son sang et son argent? Les résultats sont là pour répondre; ils ne redoutent aucun examen impartial. Il y a quelques jours, dans une réunion importante et dans ce pays même, on a parlé de la nécessité d'inaugurer en Algérie un régime de vérité, d'ordre et de justice. Sous quel régime avons nous donc vécu jusqu'ici? Celui qu'on semble préconiser en date-t-il pas du moment même où notre drapeau a été arboré sur la Kasba d'Alger? Je ne puis, quant à moi, laisser s'accréditer cette négation des volontés de la France, de ses efforts persistants aussi bien que des gloires acquises et des services rendus par les hommes illustres qui se sont voués avec tant de persistance, de courage et de dévouement, au développement de la colonie.

"Ecoutons d'ailleurs ainsi qu'il nous faut représenter un pays dont tous les étrangers qui le visitent vantent le progrès et au profit duquel nous cherchons à faire dévier les courants qui portent encore l'émigration européenne vers le Nouveau-Monde. Pourquoi oublier le passé, hier encore présent, comprendre l'avenir et tenter hardiment, pour le quel plaider et tout inscrire? La République n'a pas à se montrer jalouse de ce qui s'est fait avant elle; elle est libre de notre histoire nationale. Son but doit être de continuer l'œuvre commencée et de prouver que, s'adaptant mieux aux aspirations de l'esprit moderne, elle peut marcher plus vite vers les hautes destinées qu'elle veut assurer à la France."

LES NAUFRAGES DE L'ANNÉE DERNIÈRE — Vient de publier, en Angleterre, la statistique des naufrages qui ont eu lieu pendant l'année 1877; cette statistique nous paraît plein d'à-propos. En voici quelques chiffres:

Sur les côtes d'Angleterre, en 1876-1877, il y a eu 4,164 naufrages. Sur ce nombre, on compte 1,120 sinistres véritablement graves, dont 647 ont été causés par des abordages. Il y a un chiffre qui paraît relativement et heureusement minime, c'est celui des morts; on cite, dans les 4,164 naufrages, 776 personnes ayant trouvé la mort; 92 dans des bâtiments qui ont coulé à pic; 57 à bord des navires qui se sont abordés; 470 sur des bâtiments jetés à la côte, et 157 perdus sans que l'on sache comment.

Si le chiffre de ces décès est assez rassurant, il en a un autre qui l'est encore davantage. 4,795 naufragés ont été sauvés par les équipages de la Société nationale de sauvetage, en parmanence sur les côtes, et dont la flotte se compose, aujourd'hui, de 289 bateaux insubmersibles, notamment, équipés au moyen de ressources particulières. C'est certainement la plus belle des institutions anglaises.

Il est assez curieux d'observer l'âge de ces divers navires, victimes de tempêtes: 631 étaient construits depuis 14 ans, 907 naviguaient depuis 15 et 30 ans. Il y avait 450 navires vieux d'un demi-siècle, 71 avaient 60 ans, 9 atteignaient 90 ans, et cinq allaient jusqu'à 100 ans: après une aussi longue carrière, ces derniers avaient le droit d'espérer une fin plus tranquille.

—Au nombre des arguments intéressés contre les décisions des jurys de l'Exposition, on signale l'invraisemblance du chiffre 4.

C'est un chapeau qui porte un numéro au fond de sa coiffe.

—Pleut-ce pas trop commode? fait observer l'auteur de cette combinaison. Chaque fois qu'on met un chapeau, on peut voir aussi comment il vous va.

BELGIQUE.

L'AFFAIRE T'KINT.

Inexplicables révélations—Les administrateurs de la Banque payant l'entretien de T'Kint dans la prison.—Quarante mille francs votés par la Banque, pour la défense de T'Kint.

La suite des débats, dans l'affaire de la Banque de Belgique, a amené des révélations renversantes qui ont marqué la fin de la déposition de M. Sabatier, un des directeurs de la Banque de Belgique. Ces révélations n'ont pas seulement fait sensation, elles ont fait scandale; et c'est certainement, de tous les étonnements que nous réservait ce procès, le plus instantané.

C'est de plus en plus, à ne pas croire. Lorsque T'Kint, ramené d'Angleterre par la police d'extradition, fut déposé à la prison des Petits Carmes de Bruxelles, on fut pendant les premiers mois, un sujet d'observation raillueuse, on de commentaires ironiés, de la part des bourgeois de Bruxelles, de voir deux fois par jour un chasseur ridiculement chamarré d'or partir du restaurant du café Riche portant dans de vastes corbeilles le déjeuner et le dîner du prisonnier.

Les journaux en gloussaient avec des critiques plus ou moins acerbes. On voyait dans cette ostentation de paniers chargés de primeurs, de volailles fines, et de vins vieux, dans cette exhibition de livrées d'un goût éclatant mais mauvais, une insolite faste aux pauvres diables d'actionnaires de la Banque de Belgique, qui en étaient peut-être réduits à se serrer le ventre, tandis que leur larron se nourrissait si bien.

Les plus indulgents cherchaient à s'expliquer la chose. C'est Constant Le Roi, le propriétaire du café Riche, qui ouvre un crédit à son ami client de naguères. On bien, c'est Lolo, qui, par reconnaissance.....

Eh bien! non, ce n'étaient ni Constant, ni Lolo, c'étaient ces mêmes pauvres diables d'actionnaires qui payaient les fantaisies cellulaires de leur élève. La Banque de Belgique, dès le retour de T'Kint, avait voté un crédit de quarante mille francs pour l'entretien de T'Kint et pour se défense!

Dans les faibles judiciaires où on jamais rien vu de pareil!

Quand sur une interpellation du ministre public, M. Savatier a révélé ce fait, dont il n'avait été fait aucune mention ni dans l'acte d'accusation, ni dans les interrogatoires, ça été dans l'auditoire un mouvement involontaire mêlé de stupéfaction.

Comment! on leur avait enlevé vingt-cinq millions de francs, on les avait compromis, ridiculisés, et ils ont trouvé que ce n'était pas assez, qu'ils n'étaient assez dupés, ni assez bafoués, et ils ont voté, en conseil, qu'un supplément au déficit créé par T'Kint un nouveau déficit de quarante mille francs, pour que le voleur pût manger dans sa prison des petits pâtés au beurre et des friases au kirsch!

Si les malheureux actionnaires avaient eu la moindre idée de ces agents du parti clérical, ils auraient bien rarement, sans doute, arrivés à leur adresse.

Maintenant qu'ils le savent, ils ne se gênent pas pour dire que ce n'est pas seulement pour assurer sa défense, mais aussi la leur, que ces messieurs se sont montrés si libéraux de l'argent de leurs actionnaires.

C'est le moment de rappeler ici deux faits: Lorsqu'il est arrêté à Liverpool, T. Kint télégraphie à Fortampe: "Tâchez qu'on ait pour moi des égards!" Quand l'agent Flamm va le prendre à Londres, il dit: "Il me tarde de me mettre en Belgique! J'ai des choses à dire! On sera révolté."

Depuis T'Kint n'a rien dit, ces révélations n'ont révolté personne; mais son silence étonnait. On se demandait: quel intérêt a-t-il à se taire après avoir annoncé qu'il dirait tant de choses?

Aujourd'hui, l'on se demande: quel intérêt les administrateurs de la Banque de Belgique avaient-ils à ce que T'Kint fût si bien défendu et si bien nourri.

Et les commentaires vont leur train, comme bien vous pouvez le penser.

Comme on se trompe parfois, et on prend pour dates synchroniques certains procès financiers, et si on disait, par exemple:

—Ah! je m'en souviens! c'était à l'époque du procès T'Kint.

Mais prenons cet exemple:

L'affaire T'Kint a commencé au temps du ministère Buffet — date déjà assez éloignée pour nous autres Français.

Maintenant, au point de vue belge:

Le juge qui a instruit l'affaire est mort. Le président du roi qui dirigeait l'instruction a quitté la magistrature. Parmi les commissaires de la Banque de Belgique, deux ont disparu de la scène, l'un s'est brûlé la cervelle, l'autre est aux galères pour un crime commis ailleurs.

Mais les avocats chargés de défendre de ce procès, il y en a un qui occupe maintenant à la Chambre la place de son client, et qui dirige les finances du royaume.

Un philosophe aimable dit:

—Ainsi va la vie!

LES VOLS A LA BANQUE DE BELGIQUE. AFFAIRE T'KINDT—Bornons-nous à en rappeler les principales circonstances.

Le 11 mars 1876, une dépêche de Bruxelles annonçait, à Paris, que le secrétaire de la Banque de Belgique, T'Kindt de Roodenbecke, venait de prendre la fuite. On évaluait ses détournements à 6 millions de francs.

Cette nouvelle causa une telle émotion en Belgique, que les actions de la banque belge baissèrent brusquement de 130 fr. T'Kindt était très connu à Bruxelles. A toutes les jouissances imparfaites, on le voyait aux meilleures places, à côté de sa maîtresse, connue sous le nom de Lole, et dont les diamants éclipsaient ceux de toutes les spectatrices. T'Kindt avait un luxe insolent, une galerie de tableaux unique, il menait grand train, et de pis-all, il était jaloux.

Dès le premier jour, on put suivre la piste de T'Kindt. On sut qu'il avait pris, accompagné de deux femmes, le train de Cologne. On l'on pensa qu'il allait en Angleterre ou en Amérique.

En effet, le lendemain on apprenait qu'il venait d'être arrêté par la police anglaise à Queenstown (Irlande). Il était à bord du *City of Paris*, en route pour New-York.

Les deux femmes qui l'accompagnaient furent également arrêtées. Il avait sur lui pour 150,000 fr. de billets de Banque belge. Plus tard, Lolo fut mise en liberté.

D'après l'acte d'accusation, T'Kindt aurait fait perdre à la Banque, par ces spéculations, 11,500,000 fr.

Lole n'est pas citée; elle ne paraîtra pas au procès. Elle est à Londres.

Nous ferons connaître l'arrêt dès qu'il aura été rendu.

—Un fait incroyable, découvert ces jours derniers par un comité d'inspecteurs du bureau de santé, qui visitait la Pimproviste Vasille des indigents et des aliénés, situé près de Syracuse, a mis en émoi la population de cette ville.

Dans le bâtiment réservé aux aliénés, les inspecteurs ont trouvé, dans la cave, un cachot privé d'air et de lumière, dans lequel avaient été enfermés cinq fous incurables. Ce cachot était exactement clouté et ne contenait qu'un peu de paille en guise de lit. Les cinq malheureux étaient littéralement dans l'ordure, et la nauséabonde odeur qui s'exhalait de cette fosse telle que les inspecteurs furent forcés de battre en retraite, de peur d'être asphyxiés.

Le gardien (un ancien élève de chimie) faisait passer la nourriture aux prisonniers à travers de petites ouvertures qu'il avait pratiquées dans la porte du cachot.

On espère que le comité prendre les mesures nécessaires pour que ces tristes faits ne se reproduisent plus.

LES RECHERCHES QUELCONQUES.—Le médecin et la pharmacie en Chine, d'après l'Exposition du Champ-de-Mars!

Parmi les produits exposés par le Céleste-Empire se trouvaient les remèdes les plus étranges employés par les Chinois et dont voici quelques échantillons: la fiel d'ours, indiqué comme un remède souverain dans plusieurs cas, et qui n'est pas plus mauvais au goût que l'absinthe; la graisse de volaille, sucs, pepsine chinoise, graisse de gazelle, etc. Le docteur de ruine, d'après la fameux principe homœopathique: *Similia similibus*.

La poudre de peau d'éléphant guérit les rhumatismes; des larves de scarabées guérissent les maux de tête; la teinture de scorpion, comme "stimulant."

De la graisse d'os de tigre, désirée comme étant très chère, mais d'une puissance extrême, sans indiquer dans quel cas, si ce n'est comme fortifiant! L'intérieur des cornes de cerf, recommandé pour guérir les rhumes et les bronchites, et le cœur de cerf, avec de la peau d'âne, ayant une grande valeur pour les maladies des poumons; les excréments de vers à soie et de chauve-souris sont infaillibles pour les brouches et les yeux.

Avec la racine de crapaud on fait de la poudre pour éloigner contre les événements et les convulsions. Voici la manière de préparer ce curieux remède:

Les crapauds sont placés dans un vase à demi plein de farine, et ils engraissent bientôt à profusion et à s'empêcher leur venin; la farine, ainsi enfarée, est mise à sécher.

Cette liste de médicaments rappelle le fameux dans les sorcières de Macbeth: "des yeux de lézards et des orteils de chauve-souris!"

Rappelons, pour en finir, ce qui est connu de tout le monde, que le gouvernement français a fait une exposition de médicaments chinois. Il dépose l'ordonnance suivante: Pour un vieux rentier dans un petit village. Il est perclus de rhumatismes. Il a des douleurs dans les reins, et ses yeux sont malades. Il a des étourdissements